

Parution dans le prochain numéro

MISE AU CONCOURS

L'Administration cantonale met au concours le poste suivant :

Maître/sse à temps partiel (env. 50%)

à l'Ecole professionnelle commerciale et artisanale de Sion

Votre profil

Conformément aux alinéas 2 et 4 b/c de l'art. 79 de la Loi d'application de la loi fédérale sur la formation professionnelle (LALFPr) du 13 juin 2008 :

- disposer d'une expérience en entreprise de 6 mois;
- être autorisé à enseigner au gymnase et avoir suivi en plus une formation à la pédagogie professionnelle de 300 heures de formation;
- ou avoir fait des études du niveau d'une haute école dans le domaine correspondant et avoir suivi en plus une formation à la pédagogie professionnelle de 1800 heures de formation.

- Maîtrise (Master/licence) universitaire ès Lettres en Allemand et Anglais (l'une des 2 branches en discipline principale)
- Expérience de l'enseignement professionnel souhaitée

Le candidat qui ne serait pas au bénéfice d'une formation pédagogique du niveau requis s'engage à suivre, à moyen terme, une formation lui permettant d'obtenir le titre de niveau reconnu au sens de la réglementation fédérale en la matière.

Branches

Allemand et anglais

Enseignement principalement aux apprentis du secteur commercial et/ou aux élèves des classes de maturité professionnelle

Langue maternelle

Française

Entrée en fonction

Rentrée scolaire 2014-2015

Cahier des charges et traitement

La Direction de l'EPCAs (tél. 027 606 43 00) fournira sur demande les renseignements nécessaires à ce sujet.

Les offres de service accompagnées d'un curriculum vitae, des copies de diplômes et certificats et d'une photo, devront être adressées au Service des ressources humaines, Place de la Planta 3, 1951 Sion, jusqu'au **25 avril 2014** (date du timbre postal).

**Service des
ressources humaines**

Sion, le 18 avril 2014

tc/alu - DFS